



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MÉRITE MARITIME ET DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DES MARINS

SECTION du FINISTERE – CAMARET sur MER le 15 avril 2017

-Nombre de personnes présentes à l'Assemblée Générale: 45

-Nombre de personnes présentes au déjeuner: 96

-Accueil: 09h00

-Dépôt de gerbe: 9h30 à la stèle des péris en mer Chapelle Notre Dame de Rocamadour.

-Début de l'Assemblée Générale: 10h30

-L'accueil des invités et des adhérents se fait autour d'un café accompagné de viennoiseries, au centre de vacances de l'APAS à Camaret sur Mer, lieu de notre Assemblée Générale. Nous nous rendons ensuite à la stèle des péris en mer près de la chapelle de Rocamadour où nous déposons une gerbe et respectons une minute de silence à la mémoire de nos collègues décédés dans l'année, sur fond sonore d'Amazing Grace interprété par un joueur de cornemuse.

-Les accompagnants sont invités à se rendre au Musée de la bataille de l'Atlantique et à la Tour Vauban pour une visite guidée.

-Après cet intermède, nous revenons sur notre lieu de réunion, où notre Président ouvre l'AG par un mot d'accueil et de remerciements. L'adjoint au Maire, Monsieur Alain NEDELEC nous fait une présentation rapide et succincte de sa commune, en revenant sur le caractère historique et économique de cette commune à forte imprégnation maritime.

-Le Trésorier Alain Le VENEC, distribue pour information le bilan financier de l'année 2016 aux adhérents présents.

ORDRE DU JOUR

1- Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du 02 /04/2016 à PLOUHINEC :

(Compte-rendu bulletin FIN 2016 N° 26)

-Après passage au vote le procès verbal de l'Assemblée Générale du 02/04/2016 est adopté à l'unanimité.

2- Rapport financier :

-Après une présentation claire et précise du bilan financier par notre Trésorier, les comptes sont mis aux votes et adoptés à l'unanimité.

3- Nouvelles de la Fédération Nationale - Conseil d'Administration du 08/11/2016 à Paris :

(Compte-rendu fédéral mini bulletin 2017)

-Le nouvel annuaire a été reçu par tous les adhérents présents, il comporte encore des erreurs.

-Une refonte des statuts et règlements intérieurs est en cours, elle a pour objectif l'obtention du statut d'intérêt général de notre Fédération.

-La parole est donnée à Madame la Présidente Nationale, pour nous faire l'exposé des trois principaux dossiers en cours.

1-Reconnaissance d'intérêt général: La demande de reconnaissance de notre association par les services fiscaux semble une évidence, elle permettra entre autres la diminution de certains frais de gestion et la défiscalisation du montant de l'adhésion pour nos membres.

2-Modification des statuts et règlement intérieur de la Fédération: La Mise à jour de nos textes, règlement intérieur et statuts, qui n'ont pas été revus depuis très longtemps est en cours.

-Une ouverture vers le grand public et une plus grande solidarité vers l'extérieur nous sont vivement conseillés pour accéder à un classement « Intérêt Général ». Le partage de notre patrimoine culturel maritime (CDM) et une meilleure information sur nos prix littéraires « Ecume de mer et Jean Loreau » peuvent aussi y contribuer. Pour l'instant notre solidarité ne concerne que certains de nos adhérents dans le besoin.

-La modification des statuts et règlement intérieur proposée sera adoptée lors de l'assemblée générale de Lorient le 18 mai 2017.

-Pour les sections: Une reconnaissance d'existence territoriale est souhaitée.

3-Rédaction de 3 manuels : Afin de faciliter les prises de fonctions des nouveaux Présidents et Trésoriers:

-**Vade mecum à l'usage des Trésoriers entrants:** Actualisation de ce document.

-**Vade mecum à l'usage des Présidents entrants:** Fonctionnement d'une section et rôle à tenir.

-**Règles d'uniformisation de rédaction des dossiers de présentation de proposition de candidature au Mérite Maritime :** La mise en place de ces règles est souhaitée par l'Amiral Pierre DEVAUX, pour faciliter le traitement des dossiers par les DDTM et la Chancellerie.

-Concernant le texte à l'usage des trésoriers, il se fera en petit comité. Les trésoriers des sections dont certains feront parti du groupe de travail donneront leurs avis, il devra ensuite être approuvé par l'ensemble des Présidents de section en AG.

-Le Président Christian WOZNIAK, fait remarquer que dans le Finistère nous n'avons pas les problèmes qu'ont certaines sections avec les DDTM. Pour exemple, nous participons régulièrement à l'organisation conjointe avec les PLAM (Pôle Littoral et Affaires Maritimes) de Brest et du Guilvinec à des cérémonies officielles de remises de décorations. La prochaine se fera à Brest le 25 avril, où 18 marins seront décorés de la médaille d'honneur.

La DDTM quant à elle, reste maître d'œuvre de toute remise de médaille d'honneur des marins.

4- Congrès de Lorient du 17 au 19 mai 2017 :

-Le président de la section demande le soutien des adhérents présents, par leur présence au Congrès de Lorient, pour l'instant 6 personnes seulement se sont fait connaître pour s'y rendre.

5- Evolution de l'effectif :

-Actuellement nous sommes 291 adhérents, (prévoir 2 radiations pour le congrès de LORIENT). Nous nous situons au deuxième rang national, après la section des Bouches du Rhône. Le Président fait remarquer que nous avons de plus en plus de difficultés pour avoir les adresses des nouveaux promus, notamment ceux du contingent B pour le Mérite Maritime et ceux de la Médaille d'Honneur. Madame la Présidente Nationale nous dit être prête à apporter son aide si le problème persiste.

-La prise en compte des dossiers déposés à la DDTM départementale par notre section est satisfaisante, mais on remarque encore que certains restent bloqués pour X raisons. Dorénavant, à la demande de l'Amiral Pierre DEVAUX aux Affaires Maritimes, tous les dossiers recevables seront transmis à la chancellerie.

6- Activité du bureau 2016 :

-Voir compte-rendu 2016 dans le bulletin annuel N° 26 de la section (disponible sur le site internet).

7- Activités 2017 et prévisions :

-Le 8 janvier, remise officielle de la croix de Chevalier du Mérite Maritime à Pierre LEAUSTIC Pdt de l'Association «Aux Marins» (adhérent FIN) par Christian WOZNIAK.

-Participation, sur invitations aux cérémonies de baptêmes de promotions du CIN de Brest :
les 13 janvier et 17 février (environ 5 par an).

-Du 14/01 au 04/03, 7 réunions de secteur :

-Le 14/01 **Le GUILVINEC**

-Le 21/01 **DOUARNENEZ-AUDIERNE**

-Le 04/02 **CAMARET-PRESQU'ÎLE de CROZON-CHATEAULIN**

-Le 11/02 **BREST**

-Le 18/02 **PLOUDALMEZEAU**

-Le 25/02 **ROSCOFF**

-Le 04/03 **CONCARNEAU-MOËLAN**

-Nous remarquons une nette progression de la présence des adhérents aux réunions de quartiers, sans doute due à l'envoi de mails de rappel quelques jours avant la réunion.

-Le 20 janvier, cérémonie de remise officielle de la croix d'Officier du Mérite Maritime à Louis ARHAN Pdt. SNSM AUDIERNE (adhérent FIN) par l'Amiral Frédéric MAURICE.

-Le 23 janvier, Rendez-vous à la DDTM de Quimper avec Mme Pascale GUEHENNEC (point sur les dossiers de propositions de candidatures).

-Le 23 janvier, en soirée Réception des vœux de l'IFM à la CCI de BREST, sur invitation du Président de la section départementale Michel MORVAN.

-Le 31 janvier, cérémonie de remise d'un macaron de plongeur sauveteur hélicoptère sur la BAN Lanvéoc-Poulmic, par le CV Marc GANDER Commandant BAN.

-Le 10 février, Cérémonie St MATHIEU – dévoilement de la 1600 ème photos (plus jeune marin mort pour la France, 14 ans) Invitation Pierre LEAUSTIC.

-Le 02 mars, cérémonie officielle de remise de la croix d'Officier de la Légion d'Honneur à Paul TREGUER, à l'UBO de BREST (adhérent FIN) par M. Jean JOUZEL, Prix Nobel de la Paix.

-Le 04 mars, remise de la croix de Chevalier à Jean-Paul NICOL, Pdt. SNSM de SANTEC (adhérent FIN) par l'Amiral Frédéric MAURICE.

-Le 17 mars, sur invitation du Colonel Eric POLAILLON Cdt de l'Ecole de Gendarmerie de CHATEAULIN, visite + réunion de bureau sur le site.

-Lors de cette réunion de bureau, une décision importante concernant la solidarité envers nos adhérents en difficulté a été adoptée :

QUE TOUT ADHÉRENT ATTEINT PAR LE GRAND ÂGE, OU SOUFFRANT DE TROUBLES COGNITIFS, RESTE ADHÉRENT A VIE.

-Madame La Présidente Nationale, nous fait part de la possibilité d'exonérer de la part fédérale toute personne ayant fait, par sa présence et son activité, évoluer la Fédération du Mérite Maritime. Cela doit être proposé et voté par le conseil d'administration national.

-Le 06 avril, hommage aux hommes du Commando KIEFFER à St MATHIEU sur invitation de Pierre LEAUSTIC.

-Le 08 avril, AG départementale de la SNSM sur invitation de l'Amiral Frédéric MAURICE, en présence de M. Xavier DE LA GORCE Pdt. National de la SNSM et de nombreuses personnalités.

-Le 15 avril, AG FIN à CAMARET sur MER.

-Le 20 avril, Invitation du Colonel Eric POLAILLON, baptême de promotion à l'Ecole de Gendarmerie de CHATEAULIN.

- Le 25 avril**, cérémonie officielle à Brest de remises de médaille d'honneur à 18 marins (56 personnes présentes) organisation FIN et AFF-MAR.
- **Le 05 mai**, invitation au Congrès National des pilotes d'Hélicoptère formés par l'Escadrille 22S et l' ESHE par le CV Marc GANDER, Cdt. de la BAN LANVEOC-POULMIC et le CC Yann MORDACQ Cdt. de l'Escadrille 22 S et de l'Ecole de Spécialisation sur Hélicoptère Embarqué.
- Ce congrès se réunit pour la première fois en France dans le Finistère et donnera lieu à une remise de lettre de reconnaissance par notre section.
- Le CC Yann MORDACQ, sera présent au congrès de Lorient en tant qu'invité, il est à l'origine d'un important prêt de documents historiques au CDM de Marseille, qu'il va récupérer à cette occasion. Il pourra également apporter son concours lors des débats sur la piraterie maritime, ayant été en première ligne sur toutes les mers du monde, notamment dans l'océan Indien.
- Le 13 mai**, CIN de BREST, cérémonie de présentation au drapeau de la promotion « Porte Avions CLEMENCEAU ».
- Les 17/18/19 mai**, Congrès de la Fédération Nationale à LORIENT.
- Informations cérémonies** : Un mail sera envoyé quelques jours avant chaque manifestation ou cérémonie aux personnes dont nous avons l'adresse mail.

8-Les partenariats avec les associations :

- Aux Marins**, (En cours, voir modalités juridiques avec la Fédération).
- Une convention de partenariat est en cours d'étude et pourrait être signée lors de la prochaine assemblée générale de l'association « Aux Marins » le 27 mai prochain. Pierre LEAUSTIC Président de cette association et membre de notre section, nous explique le rôle et le fonctionnement importants qu'elle a pour le devoir de mémoire que nous devons aux marins disparus.
- L'IFM**, (Adhésion de la section le 23/12/2016)
Pour l'instant nous n'avons pas eu de retour depuis notre adhésion.
- L'Académie de Marine**, Un rapprochement est souhaité par certains membres de notre section et par la Fédération Nationale (voir les possibilités et modalités juridiques avec la Fédération).
- D'autres partenariats pourraient être envisagés**, avec des acteurs majeurs, tel que la SNSM départementale, et le Closter Maritime (A voir ?)

9-Questions diverses :

- Propositions de dossiers de candidatures MM et MH, règle des 5 ans :**
- Le Président de la section explique à l'assemblée la règle des 5 ans imposée par la Chancellerie et les Affaires Maritimes. Si il y a cessation durant plus de cinq ans de toute activité dans un domaine lié à la mer, il devient impossible de présenter un dossier pour accéder au Mérite Maritime ou pour être promu au grade supérieur. Il est rappelé que dans les trois contingents, tous grades confondus, seulement 363 personnes par an peuvent prétendre à cette distinction.
- Attestation de défiscalisation, carte d'adhérent :**
- Pour l'instant, tant que la Fédération n'est pas reconnue d'intérêt général il n'est pas possible de fournir une attestation de défiscalisation, il nous est juste possible de faire une attestation de don.
- La Fédération fournit à ce jour une carte d'adhésion à chaque nouveau membre, elle est ancienne et demanderait à être relookée. Le Finistère c'est déjà penché sur un projet pour la section, la Présidente Nationale lui donne mandat pour lui faire parvenir une proposition.
- Pour clôturer notre Assemblée Générale il est remis 4 croix de Chevalier du Mérite Maritime à :
 - Claude LAURENT patron de pêche au grand large
 - Marie-Thérèse DE KERGARIOU formatrice de sauveteurs côtiers au SDIS 56 et 29
 - Joseph NEYSIUS formateur de plongeurs sauveteurs côtiers au SDIS 29
 - Jean-Luc FIACRE formateur de plongeurs sauveteurs côtiers au SDIS 29

- Une remise de témoignage de reconnaissance pour 20 ans de présence dans la section à :
 - Joseph CANEVET par Christian WOZNIAK président de la section du Finistère
 - Paul ANTONIETTI absent, elle lui sera remise par Alain LE ROUX et Yves L'HELGOUALC'H

A 12h30, le Président clos l'Assemblée Générale, tous les participants, leurs familles et amis se rendent dans la salle du restaurant du centre de vacances pour un déjeuner très apprécié et convivial, animé par des chants de nos amis douarnenistes et les pompiers présents.

Fait le 18 avril 2017

Le Président

Christian WOZNIAK



Le Secrétaire

Patrick ANDRO

